

Compte rendu sur la formation spécialisée (ex CHSCT) du 3 octobre 2023

Nous avons vécu cet été un épisode de canicule tardif mais particulièrement intense (semaine du 21 au 25/08/2023 – semaine 34).

Pour la première fois l'Ardèche a été classée en vigilance rouge par Météo France.

Cette canicule a éprouvé tous les agents de la DDFIP 07 et notamment ceux qui travaillent sur des sites non climatisés.

Plusieurs agents, affectés dans différents services, ont ainsi rédigé des fiches sur le Registre Santé et Sécurité au Travail (accessible à tous sur Ulysse 07) pour témoigner et alerter sur leurs conditions de travail intenables en cette période de forte chaleur (températures enregistrées entre 34 et 38°C).



Puis le jeudi 24 août, les agents du site de Tournon ont rédigé une fiche de signalement collective dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux (fiche également disponible sur Ulysse 07). Cette fiche de signalement a été signée par 24 des 25 agents présents.

Les mêmes difficultés ont été constatées à Privas sur le site de Vanel et, dans une moindre mesure, sur le site des Mines.

Ces situations exceptionnelles à fort potentiel de danger sur la santé des agents ont fait l'objet d'une inscription au registre spécial danger grave et imminent (RDGI) conformément aux articles 61 et 67 du décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 sur demande de Solidaires Finances Publiques. Cette inscription au RDGI est non seulement un préalable indispensable à l'exercice éventuel d'un droit de retrait, mais elle oblige surtout la responsable de service dans le département à proposer des solutions d'aménagement pour éviter que les risques se réalisent.

Pour Solidaires Finances Publiques, des divergences d'appréciation existaient concernant la problématique des conditions de travail en cas de forte chaleur parmi les propositions d'aménagement apportées par la direction.

Dans ce contexte, Solidaires Finances a demandé à Mme Corradi, en tant que présidente de la Formation Spécialisée (FS), la tenue d'une réunion extraordinaire afin de trouver des solutions pour l'avenir.

Cette réunion s'est donc tenue mardi 3 Octobre à la Direction, en présence de Mme Corradi, de différents cadres de la DDFIP07, de Mr Robert (animateur de la politique ministérielle de prévention dans le 07 et 26) et des organisations syndicales (OS).

L'ordre du jour était principalement orienté sur les conditions de travail en période de canicule, les accidents de travail sur le site d'Annonay et les travaux en cours sur les sites de Tournon et d'Aubenas ont également été abordés.

Il faut souligner l'esprit très constructif dans lequel cette réunion de plus de quatre heures s'est déroulée.

1) Les conditions de travail en période de canicule : présentation des solutions envisagées

Mme Corradi a présenté les réflexions et actions engagées par la Direction depuis cet épisode caniculaire.

- Le recensement des sites ne disposant pas de système de climatisation dans lesquels des travaux d'isolation et d'installation de climatisation seraient nécessaires. Il s'agit du CFP d'ANNONAY, de TOURNON, du site VANEL à PRIVAS et une partie du site des MINES à Privas (équipé à 50% actuellement). A noter que le site du Cheylard, bien que non équipé, ne nécessiterait pas de travaux particuliers (aucune difficulté n'ayant été signalée par les agents).
- La stratégie de la Direction Générale sur les travaux à engager par ordre de priorité sont le changement des menuiseries et huisseries, l'isolation par l'extérieur et enfin l'installation de pompes à chaleur (PAC). Les climatisations classiques ne sont plus envisagées.
- Le chiffrage des travaux réalisé par la DDFIP 07 pour les différents sites :
 .PAC : 660 000 €, menuiseries : 680 000 €, isolation par l'extérieur : 500 000 € et rénovation des parking en béton sablé (environ 100 000 €).
- La projection que la DDFIP 07 va présenter à la DG : des travaux sur une période de trois ans en privilégiant l'installation de PAC pour répondre à l'urgence.
 Ainsi pour 2024 : installation de PAC à TOURNON et à PRIVAS, pour 2025 : changement des menuiseries et huisseries aux MINES et à VANEL et en 2026 : isolation par l'extérieur sur ces deux mêmes sites.

La réponse de la DG est attendue pour le mois de novembre 2023.

A noter que pour le CFP d'ANNONAY, les locaux appartiennent à la mairie et que cette dernière semble disposée à entreprendre des travaux.

Si la DG ne valide pas entièrement le plan de la DDFIP, d'autres solutions seront mises en œuvre. Ainsi sur le site de Tournon, la salle de réunion et de coworking pourraient être climatisées en attendant mieux.

A l'issue de cette présentation, les OS ont rappelé les différents dysfonctionnements constatés cet été et ont présenté des solutions à mettre en place également en cas de canicule. Les OS ont particulièrement insisté sur la responsabilité de l'employeur en matière de sécurité et santé au travail.

D'autres propositions sont donc apparues pêle-mêle au fil de la discussion :

- prévoir dans la note départementale des aménagements supplémentaires en cas de vigilance rouge,
- demander aux chefs de service la plus grande vigilance et bienveillance à apporter aux agents, surtout ceux connus pour des pathologies ou témoignant de leurs difficultés en cas de canicule (idée de ne pas prendre de risques inutiles),
- prévoir des journées continues (7h00 13h00) sans récupération d'heure,
- équiper les sites de plus de fontaines à eau si nécessaire, proposer des brumisateurs...
- promouvoir la formation de sauveteur secouriste auprès de tous les agents, y compris les chefs de service,
- équiper la salle de réunion de TOURNON de prises informatiques afin que cette salle puisse aussi servir à des formations à l'avenir,
- étendre le télétravail à plus de trois jours si nécessaire, (solution pertinente si l'agent dispose de bonnes conditions à son domicile mais attention à l'isolement des agents qui peut être un facteur aggravant en cas de crise sanitaire et il ne faut pas que cela dispense l'État d'engager les travaux sur les lieux de travail,
- promouvoir d'autres types de travaux si cela est techniquement possible : végétalisation des toits, peindre les toits avec de la peinture spéciale, planter des arbres...

Le débat sur les conditions de travail s'est achevé par la **lecture d'un avis motivé** rédigé par Solidaires Finances 07 et signé par l'intersyndicale des représentants du personnel à la FS de l'Ardèche.

Cet avis n'est pas qu'une pétition de principe car conformément à l'article 98 du décret n° 2020-1427 du 20/11/2020, il devra être porté à la connaissance de tous les agents du département par tout moyen approprié dans un délai d'un mois. Par ailleurs, des suites à donner à cet avis devront être communiquées par écrit à chaque membre de la FS dans un délai de deux mois.

Les différents signalements effectués par les agents et les OS vont appuyer les demandes de la DDFiP auprès de la DG.

Cela démontre que les conditions de travail nous concernent tous et que nous avons individuellement et collectivement un rôle à jouer pour informer, témoigner, dénoncer, demander, proposer en cas de difficultés rencontrées sur ce sujet.

Il est très important que les agents se saisissent de tous les outils mis à leur disposition pour défendre leurs intérêts en matière de sécurité et santé au travail.

Ce dossier des conditions de travail en période de canicule est une priorité pour Solidaires Finances. Nous serons particulièrement vigilants sur les suites que donneront la DG et la DDFIP 07.

VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS.

2) Autres points abordés :

- Accidents de travail : nous avons rappelé à la DDFiP que les membres de la formation spécialisée (FS) ainsi que le médecin de prévention (MP) et l'inspectrice santé sécurité au travail (ISST) doivent en être informés dès la connaissance par la DDFiP de l'évènement. Sur Annonay, l'accueil a été réaménagé. Suite aux remarques des agents, des travaux complémentaires ont été réalisés.

- Aubenas :

- les sols ont été refaits, le portillon installé.
- concernant la panne de l'ascenseur, le réparateur n'a pas encore trouvé l'origine de la panne...
- nous avons demandé qu'un panneau d'informations des horaires d'ouverture au public soit affiché au niveau du portillon extérieur et qu'une matérialisation d'un passage piétonnier soit effectuée afin de bien séparer l'espace piétons de celui des véhicules.
- Le 7 avril 2022, à l'initiative des représentants en CHSCT, un GT accueil s'était tenu sur Aubenas et un compte rendu avec les observations et demandes des agents a été remis à la DDFiP.

Une deuxième réunion est prévue le 16/10/2023 (donc très vite), avec B. BEAUVOIS, P. MAISONNAT et les chefs de service et/ou adjoints du SIP, SIE, PUC et SGC.. Faites remonter tous vos desiderata.

Les plans seront présentés avant les travaux ; il faudra faire remonter rapidement vos demandes d'améliorations.

- **Le Teil :** le relogement est toujours en attente d'une proposition de la mairie mais rien à envisager avant 2025.
- **Tournon :** nous avons signalé une nouvelle fois le ras-le-bol des agents quand aux bruits et nuisances qu'ils subissent depuis 2 ans et demi, qu'aucun calendrier n'était donné et que les agents découvraient au jour le jour la nature des nuisances et qu'ils se demandaient s'il y avait un pilote dans l'avion.

Nous avons demandé qu'avant la remise en route du chauffage, il soit vérifié qu'il n'y ait pas de problème (fuite d'eau...).

Livraison des travaux du RDC mi-novembre....enfin on l'espère!

- **Absence de médecin de prévention :** les OS ont alerté sur l'absence de médecins de prévention et le fait que les visites quinquennales sont suspendues (circonstance aggravante en cas de canicule). Mme CORRADI a rappelé dans l'attente du remplacement du médecin du travail, la possibilité de solliciter un rendez-vous, pour toute situation individuelle ne pouvant attendre l'arrivée du nouveau médecin, en adressant un message à <u>Mme HELLSTRAND</u>, infirmière en santé au travail au service régional de médecine de prévention pour la région AURA (anna.hellstrand@finances.gouv.fr)

Pour les agents ayant besoin d'aménagement de temps de travail (femmes enceinte par exemple), d'équipements spécialisés et autres demandes, il convient donc de solliciter Mme HELLSTRAND.